
31^e session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme

Consacrée à la situation grave et aux préoccupations en matière de droits de l'homme en Afghanistan

Genève, le 24 août 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse est fortement préoccupée par la gravité de la situation en Afghanistan. Elle appelle avec insistance tous les acteurs impliqués à respecter pleinement leurs obligations en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire. Elle les exhorte, en particulier, à respecter et protéger les droits des femmes et des filles, des minorités, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme.

Les progrès accomplis ces vingt dernières années en matière de droits des femmes et des filles sont menacés. Les défenseuses des droits de l'homme sont dans une situation particulièrement précaire.

La Suisse souligne aussi l'importance de la liberté d'opinion et d'expression et condamne toute attaque contre les journalistes. Ces derniers doivent pouvoir travailler de manière indépendante, libre et en toute sécurité en Afghanistan.

La Suisse souligne l'importance d'enquêtes crédibles, transparentes, impartiales et indépendantes sur les violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire afin de poursuivre en justice les auteurs présumés de ces actes. Elle appelle à continuer les efforts de documentation déjà réalisés à cette fin et à préserver ce qui a déjà été accompli. L'Afghanistan a la responsabilité première d'enquêter sur les violations

du droit international et la Suisse appelle tous les Etats concernés à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale.

Finalement, elle appelle tous les acteurs impliqués à respecter la libre circulation des personnes.

Je vous remercie.